



Correctional Service  
Canada

Service correctionnel  
Canada



SAFETY, RESPECT  
AND DIGNITY  
FOR ALL

LA SÉCURITÉ,  
LA DIGNITÉ  
ET LE RESPECT  
POUR TOUS

Considérations techniques  
PROJETS GI ET GE

# SECTION SU – SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

**TABLE DES MATIÈRES**

**SU-1 SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE - ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX**

## **SU-1 SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE – ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX**

### **1. OBJET**

La présente section contient les directives et les critères techniques relatifs aux égouts pluviaux et sanitaires desservant les établissements du SCC.

### **2. DOCUMENTS CONNEXES**

SP-1 – Planification et aménagement du site

SP-5 – Circulation et stationnement

SU-2 – Assainissement des eaux usées

SU-3 – Réseaux de distribution d'eau

M-2 – Plomberie

### **3. PARAMÈTRES ARCHITECTURAUX**

#### **3.1 Généralités**

La conception des égouts pluviaux et sanitaires doit être effectuée en respectant les bonnes pratiques d'ingénierie et elle doit être conforme aux codes, règlements et normes applicables à l'endroit où s'effectuent les travaux. De plus, la conception doit englober les exigences du SCC suivantes :

### **4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

#### **4.1 Drainage superficiel**

##### **4.1.1 Clôture périphérique intérieure**

Réduire l'utilisation de canaux ouverts dans les secteurs à l'intérieur du périmètre. En général, le drainage superficiel s'effectuera par les réseaux d'égout pluviaux souterrains. L'utilisation de ponceaux doit faire l'objet de l'approbation préalable du SCC.

##### **4.1.2 Clôture périphérique extérieure**

Dans la zone de 100 m qui entoure la clôture périphérique, des canaux ouverts, larges et peu profonds plutôt que des canaux étroits et profonds doivent être utilisés chaque fois qu'il est pratique de le faire. Lorsque des ponceaux sont requis, ils ne doivent pas permettre à un détenu de s'y cacher. On utilisera plusieurs petits ponceaux plutôt qu'un seul de plus grande dimension ou l'on installera des barres de métal à la sortie du ponceau.

#### **4.2 Couvertres de regards d'égouts**

Les couvertres de regards d'égout et de puisards à l'intérieur de la clôture périphérique des établissements S-3 à S-7 doivent être fixés à l'aide d'attaches spéciales visant à prévenir l'entrée non autorisée. Prescrire les modifications suivantes aux couvertres et aux cadres ordinaires (Tableau SU-1-1)

4.2.1 Couvertres : percer sur le pourtour du couvercle trois trous équidistants de 20 mm destinés à recevoir des boulons hexagonaux de 16 mm en acier

## SU-1 SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE – ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

inoxydable. Encastrer les rondelles et la tête des boulons de façon à obtenir une finition d'affleurement.

- 4.2.2 Cadre : Percer et tarauder le cadre pour recevoir les boulons du couvercle. Prévoir des pattes de fixation à cette fin, au besoin.

### **4.3 Traverses de la clôture périphérique**

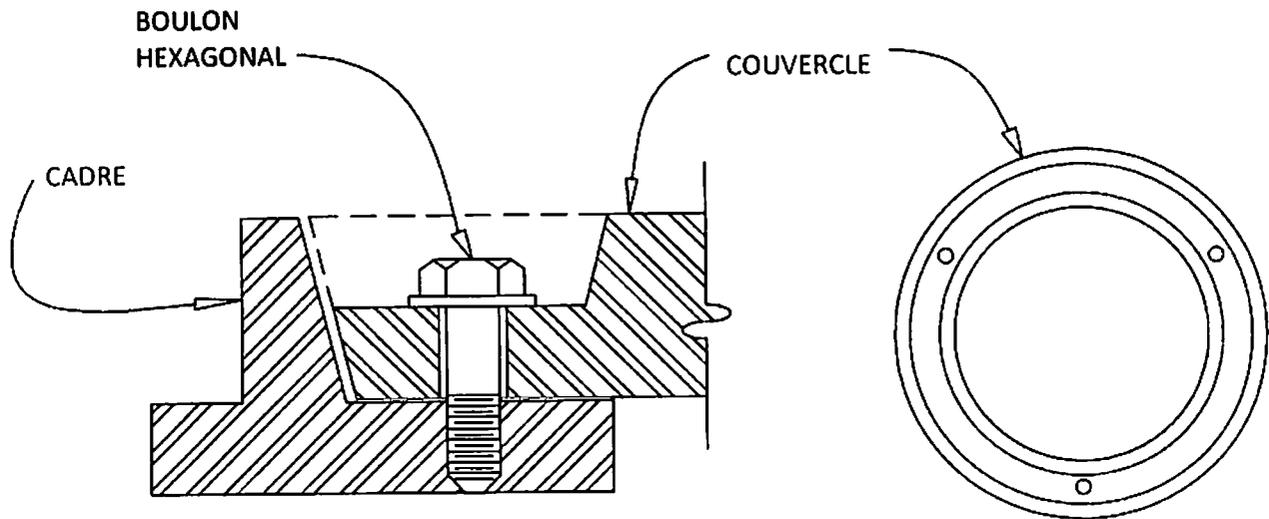
- 4.3.1 Afin d'empêcher les détenus de s'évader, réduire le nombre de tuyaux d'égout de plus de 350 mm à l'intérieur de la clôture périphérique en installant les tuyaux plus gros à l'extérieur de la clôture avec embranchements vers l'intérieur.
- 4.3.2 Pour les établissements S-3 à S-7, si une canalisation d'égout pluvial ou sanitaire de plus de 350 mm doit passer sous la clôture périphérique, il faut s'assurer qu'elle ne pourra pas être utilisée par un détenu pour s'évader. Une solution acceptable serait d'installer un réservoir de répartition de chaque côté des clôtures et de passer le nombre nécessaire de tuyaux de 350 mm (ou plus petit) pour relier les deux regards. Consulter les figures SU-1-2 et SU-1-3 ainsi que le tableau 1 pour les détails.

### **4.4 Système périmétrique de détection des intrusions (SPDI)**

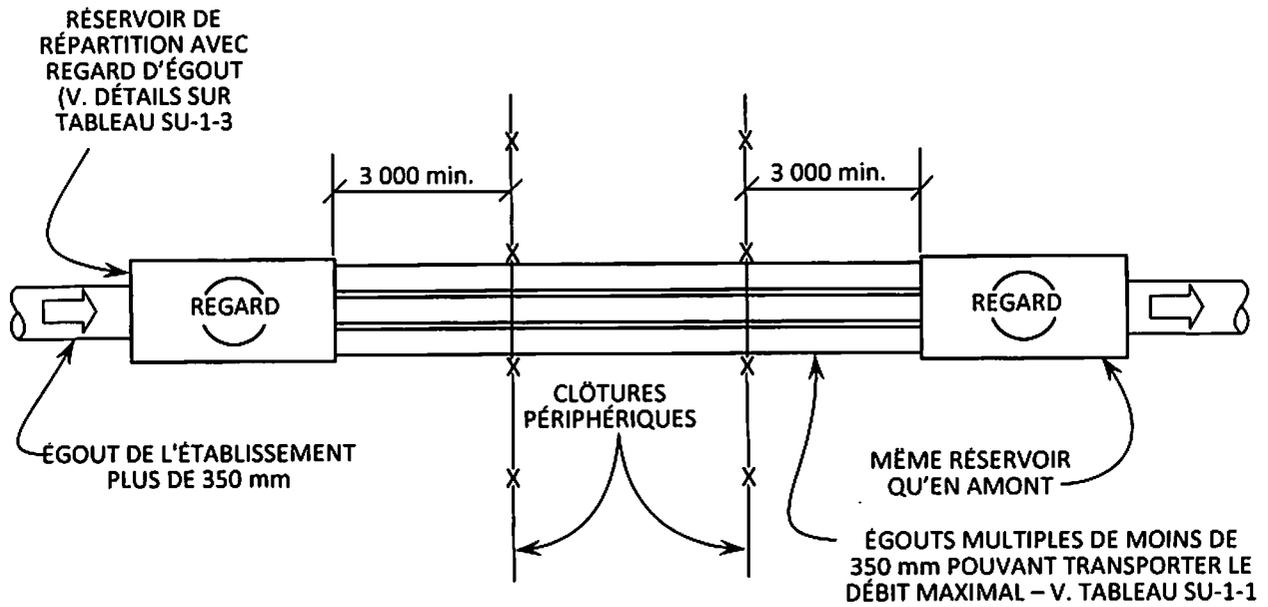
#### **Exigences**

- 4.4.1 Puisque le SPDI peut être perturbé à la fois par les tuyaux métalliques et par les liquides à débit variable, les tuyaux qui traversent la clôture périphérique des établissements S-3 à S-7 doivent être situés à au moins 1,5 m sous le niveau du sol. Il n'est pas nécessaire de respecter cette exigence pour l'entrée des véhicules.
- 4.4.2 Tout débit de liquide dont la masse varie, comme un débit variable dans une conduite d'égout sanitaire ou pluviale partiellement remplie, doit également être situé à au moins 1,5 m sous le niveau du sol, même si les conduites ne sont pas métalliques.

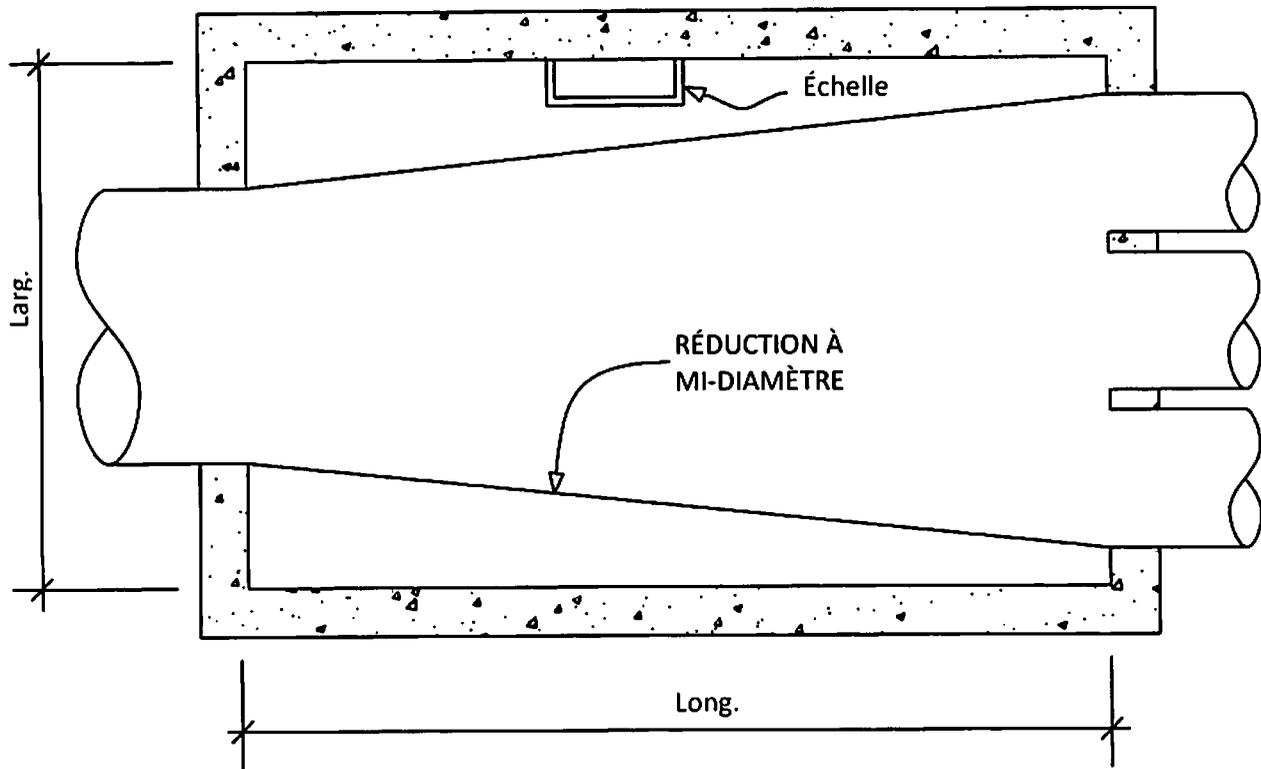
SU-1 SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE – ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX



**SU-1-1 – COUVERCLE DE SÉCURITÉ POUR REGARD D'ÉGOUT**



**SU-1-2 – GROSSES CONDUITES D'ÉGOUT TRAVERSANT LES CLÔTURES  
PÉRIPHÉRIQUES –  
SCHÉMA D'ENSEMBLE**



**SU-1-3 – GROSSES CONDUITES D'ÉGOUT TRAVERSANT LES CLÔTURES  
PÉRIPHÉRIQUES –  
DÉTAIL DU RÉSERVOIR DE DISTRIBUTION**

**TABLEAU SU-1-1 – DIMENSIONS DU RÉSERVOIR DE DISTRIBUTION**

DIAMÈTRE INTÉRIEUR D'ENTRÉE (en mm)	NB. DE TUYAUX DE SORTIE	H (en mm)	LARG. (en mm)			LONG. (en mm)
			1 étage	2 étages		
350 à 500	2	30	1 100			2,0 larg.
600	3	30	1 600			2,0 larg.
700	4	30	2 000			2,0 larg.
750	5 ( 3 + 2 )	40		1 600		2,5 larg.
800	6 ( 3 + 3 )	40		1 600		2,5 larg.
900	7 ( 4 + 3 )	45		2 000		2,5 larg.

H = différence de niveaux de radiers entre l'admission et la sortie de l'étage le plus bas

Larg. = largeur intérieure du réservoir

Long. = longueur intérieure du réservoir